

# **Réunion avec les parents d'élèves de la classe PS1**

Je vous demande de lire ce document en entier avant de venir à la réunion qui se déroulera le :

Mardi 15 Septembre 2020 – de 17H00 à 19H00

Sans enfants – Masques obligatoires

La réunion se déroulera en 2 temps :

- Des précisions sur les points abordés dans ce documents et les questions non traitées dans ce document,
- L'explication de ce qu'il y a écrit dans ce document (si on a le temps, sinon je reprogrammerai une autre réunion).

Cela permettra aux parents qui ne peuvent pas rester longtemps, de partir plus tôt.

## **Présentations**

Je m'appelle Nathalie et je suis la Maîtresse de la classe PS1.  
L'ATSEM (« la tata ») de notre classe s'appelle Sandrine.

## **Quelques points du règlement de l'école**

Les retards sont consignés dans un cahier de retard.

Pour les personnes venant chercher les enfants, autres que les parents, il faut faire une lettre écrite à la maîtresse. On ne donnera pas votre enfant à une personne qu'on ne connaît pas (pièce d'identité la première fois).

Les absences : il faut donner systématiquement des justificatifs écrits.

Il est interdit de goûter dans les locaux et les couloirs. Pas d'objets de valeur, ni de jouets.  
Marquer tous les vêtements et affaires.

Pas de lacets, pas de chaussures difficiles à enlever et à remettre : vous pouvez mettre des chaussures à scratchs, avec fermeture éclair ou à boucles.

Pas de vêtements difficiles à habiller/déshabiller, comme les salopettes, tuniques, bretelles...

Les ceintures, foulards et écharpes sont interdits.

### **Apprentissage de l'hygiène à la maison et à l'école - COVID-19 :**

- Apprendre à se laver les mains quand on a les mains sales, avant et après être passé aux toilettes, après s'être mouché ou après avoir éternué ou toussé dans ses mains ou après avoir touché son nez.
- Apprendre à éternuer et à tousser dans son coude.

A la fin de ce document, je vous ai joint le livret COVID-19 pour la rentrée 2020, qui explique comment ça se passe à l'école dans ce cadre et ce que vous devez faire.

En cas de poux, il y a obligation de traitement.

En cas de fièvre ou de quelconques symptômes (maux de ventre, diarrhées, conjonctivites...), vous devez gardez votre enfant à la maison et l'amener chez un médecin généraliste ou pédiatre.

Ça ne sert à rien de le mettre à l'école, car on vous appellera pour venir le reprendre.

### **Fournitures scolaires**

Je vous remercie d'avoir acheté les fournitures scolaires qui étaient demandées sur la liste. Pour les familles qui n'ont pas encore eu le temps d'acheter toutes les affaires, veuillez à amener le plus vite possible ces dernières pour que votre enfant puisse travailler dans de bonnes conditions.

### **Documents demandés**

Je vous remercie par avance pour votre participation à la coopérative scolaire qui sert à financer certains de nos petits matériels pédagogiques, de nos projets (spectacle de février, la Ferme à l'école, le projet jardinage et le projet élevage d'insectes...) et les sorties si nous avons l'autorisation dans le courant de l'année.

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à amener le plus vite possible l'assurance scolaire 2020/2021 (responsabilité civile et individuelle accident).

Si nous avons l'autorisation d'organiser les sorties dans le courant de l'année : PAS DE SORTIE pour les enfants qui n'ont pas leur assurance à jour ou pour ceux qui n'ont pas souscrit à l'individuelle accident .

### **Organisation des groupes de couleurs et ateliers**

J'ai fait des groupes d'animaux/couleurs qui peuvent changer. Ce sont des groupes hétérogènes, c'est-à-dire que les élèves ont des niveaux différents. On travaille en ateliers : un groupe travaille avec moi sur un apprentissage, un autre avec l'ATSEM Sandrine (généralement en art plastique) et les 2 autres sont en autonomie. Les élèves avec moi ou avec Sandrine, qui ont fini leur activité, vont dans un atelier de délestage (jeux libres) en attendant le prochain créneau de l'emploi du temps.

En langage, je travaille parfois avec des groupes homogènes, c'est-à-dire qui ont le même niveau : petits parleurs, moyens parleurs et grands parleurs.

### **Jeux pour apprendre**

L'apprentissage à l'école maternelle passe beaucoup par le jeu, notamment en langage et en mathématiques. Donc il n'y a pas de fiches de travail pendant ces séances => photos ou pas selon l'organisation !

L'activité physique quotidienne se fait aussi en jouant avec des règles.

À certains moments de la journée où l'attention et la concentration sont plus difficiles pour les Petites Sections, des jeux libres seront aussi proposés à vos enfants.

## **Les règles de la classe**

Il y a des règles dans notre classe. L'enfant apprend. Pour apprendre, des règles sont édictées en classe pour que vos enfants travaillent dans des conditions favorables.

Ces règles sont les suivantes :

### **Les règles du bien-être :**

- **Émotions** : Toujours dire ce que son petit cœur ressent quand on n'est pas bien (triste, en colère...). On peut aussi dire ce que son petit cœur ressent quand on est bien (joyeux(-se), serein(-e)...
- **Droit à l'erreur** : Tu as le droit de te tromper. Mais tu dois toujours essayer. Tu es là pour apprendre.
- **Respect** : Chacun doit respecter l'autre. On ne se moque pas des copains.

### **Les règles de vie :**

1. Je lève le doigt pour demander la parole.
2. J'écoute celui qui parle.
3. Je ne me fais pas mal.
4. Je ne fais pas mal aux copains et aux copines : ni physiquement (au corps), ni émotionnellement (au petit cœur) .
5. Je n'abîme pas les affaires (les miennes, ni celles des copains/copines, ni celles de la classe, ni celles des adultes).

Ces règles sont là pour que tous les élèves puissent apprendre en toute sérénité.

## **Emploi du temps (voir le tableau déjà distribué le premier jour d'école)**

### **Communication/collaboration**

La réussite de vos enfants passe par une collaboration et une bonne communication entre vous et moi.

- Le cahier de liaison sur Classroom : pour avoir les infos, et pour communiquer.
- Relais téléphonique : pour les messages prioritaires.

### **Parents délégués**

Le rôle des parents délégués est de faire le lien entre les enseignants, les parents mais aussi la mairie, notamment en cas de problème (ex. : aménagement de la cour...). Ils siègent au conseil d'école qui a lieu 3 fois dans l'année. Ils participent alors aux votes de décisions prises pendant ces conseils d'école. Par ailleurs, ils s'investissent dans la vie de l'école afin de permettre de faire vivre pleinement les projets de l'école. Ils peuvent aussi organiser de nouveaux projets. Ils peuvent enrôler d'autres parents non délégués dans l'investissement de certains projets.

Si vous êtes intéressé(e), merci de me prévenir et de prévenir la directrice.

### **Projets d'école**

Dans notre école, nous faisons la prévention contre les écrans et le sucre. Sources de dégradation de la santé, si ce n'est pas contrôlé, en tant que professionnelles, nous avons vu ces dernières années, les effets négatifs sur les enfants ; notamment, au niveau de leur comportement à l'école, de leur attention et de communication.

Des ateliers pour les parents (sans enfants) seront proposés à tous les parents pendant le courant de l'année scolaire.

Par ailleurs, je suis attachée aussi à la prévention du sommeil. Je vous ai d'ailleurs donné une feuille explicative en début d'année sur ce sujet.

## Les sorties

Actuellement, nous n'avons pas l'autorisation de l'Éducation Nationale de faire des sorties avec nos classes à cause des mesures prises pour éviter la propagation du COVID-19.

## Projets de notre classe

Ces projets sont susceptibles d'être supprimés si je ne suis pas autorisée à les mener avec vos enfants cette année. Je vous tiendrai au courant.

- **Chorale de Noël (intra-cycle) :** Dernière semaine de décembre.

- **Lecture offerte des CE1 (inter-cycle) :** début décembre, puis fin janvier.

Invitation dans notre classe des élèves de CE1 qui vont nous lire des albums de Noël en décembre, puis ils nous joueront des petites saynètes (sketchs) en janvier.

- **Spectacle de la compagnie Les Voix Nomades (intra-cycle) :**

En février : le spectacle de l'année dernière a été très apprécié par les élèves, car très captivant avec une belle histoire et une jolie morale écologique, même pour les plus petits.

- **Projet jardinage (intra-cycle) :**

Au printemps : plantations pour un mini-jardin aromatique (menthe, persil, basilic, coriandre, thym...). Le choix de ces plantes est en lien avec l'alimentation : les herbes aromatiques peuvent faire diminuer la consommation de sel, voire le remplacer.

- **Carnaval :**

Thème et date à définir.

- **La ferme pédagogique de la Bouilladisse La Manade à l'école :**

En mars. Au programme : découverte des animaux de la ferme et promenade à poney !

- **Projet élevage :**

Élevage d'insectes dans la classe. Projet sur plusieurs semaines pour observer le développement d'un insecte en particulier.

- **Projet danse avec la classe des PS/MS :**

Apprentissage de rondes et de danses chorégraphiées. La restitution se fera à l'école devant les parents à la fin juin. La date reste à définir.

- **Art visuel et exposition (projet inter-cycle) :**

Toutes les classes de la maternelle et de l'élémentaire vont participer à cette exposition. Le thème et la date de l'exposition restent à définir.

- **Olympiades intra-cycle en fin d'année :**

Les élèves sont répartis en petits groupes et sont accompagnés d'un parent. Ils participent à des jeux sportifs (athlétisme) en coopération (dans leur groupe) et en opposition (par rapport aux autres groupes). Ils gagnent tous des prix à la fin de ces jeux (offerts par la récolte d'argent des parents délégués lors de la vente des gâteaux).

Ces jeux se dérouleront en juin. Date à définir.

La Maîtresse Nathalie